

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRIMACT- CI EVENTS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX ADJA NON LOIN DE LA STATION MOBILE, Lot
920, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2024 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRIMACT- CI EVENTS »

Objet : ORGANISATION DES EVENEMENTS,
REMISE DES PRIX,
CONSEILS,
DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX ADJA NON LOIN DE LA STATION MOBILE, Lot
920, Ilot 99

Dirigeant(s) Mlle KONE KATTIA BENEDICTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02300 du 06/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13418/GTCA/RC/2024 du 06/03/2024

